

**FRAKTION**

Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 13 janvier 2014

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

14 JAN. 2014

57

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une série de questions à Madame la Ministre de la Santé.

Madame la Ministre a récemment déclaré que les maisons médicales n'arriveraient malheureusement pas à délester les urgences dans les hôpitaux et qu'actuellement le ministère serait en train de réaliser une évaluation des maisons médicales existantes. Dans ce contexte Madame la Ministre vient d'annoncer que, contrairement à son prédécesseur, elle pourrait envisager l'ouverture d'une maison médicale dans la région Est du pays.

Au vu de ce qui précède, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- Dans quels délais l'évaluation des maisons médicales sera-t-elle achevée ?
- Pour quelles raisons, Madame la Ministre estime-t-elle que les maisons médicales n'arrivent pas à délester les urgences dans les hôpitaux ? Quelles mesures pourraient être envisagées afin de remédier à cette situation ?
- Dans quels délais Madame la Ministre pourrait-elle envisager l'ouverture dans la région Est du pays afin de garantir une meilleure prise en charge des citoyens concernés ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Léon Gloden  
Député